

# BILAN DE MI-MANDAT

SUPPLÉMENT  
DU JOURNAL  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES  
D'ANNEMASSE N°172  
novembre-décembre 2017



## “ Un nouvel Annemasse se dessine ”



Ce supplément présente le bilan de mi-mandat 2014/2020. Beaucoup a déjà été fait et même s'il n'est pas exhaustif, il prouve que la majorité municipale fait ce qu'elle a dit. Nos priorités apparaissent clairement : la jeunesse et l'accès aux sports et à la culture ; une ville sûre et propre ; l'aménagement du cadre de vie et le développement des transports en commun ; l'attention portée à tous les équilibres financiers comme sociaux.

Ce bilan montre aussi qu'il reste beaucoup à faire. Du tram au Ceva, en passant par Château Rouge et Chablais parc, de grands travaux se termineront dans les trois ans à venir.

Ma seule ambition est que chaque Annemassien soit bien dans sa ville et en soit fier.

Notre volonté de mettre encore plus l'accent sur la tranquillité publique, la propreté et la qualité des espaces publics sera au cœur de cette deuxième partie de mandat.

Notre responsabilité est aussi d'anticiper et d'être en capacité de préparer l'avenir.

Bonne lecture.

**CHRISTIAN DUPESSEY,**

*Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo*



[www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)



Entre espaces et aménagements publics de qualité, sécurité renforcée et accessibilité optimisée, Annemasse investit et s'investit pour offrir à ses habitants un cadre de vie agréable et chaleureux. Une ville apaisée où les citoyens sont acteurs et responsables de leur quotidien.

**37**  
canisettes

**500**  
poubelles

**32**  
passages piétons sécurisés de 2014 à fin 2016

### ⚙️ UNE SÉCURITÉ ROUTIÈRE QUI TIENT LA DISTANCE

Depuis 2013, la Mairie s'attache à renforcer la sécurité routière en ville, notamment sur les passages piétons. Analysées et priorisées, les zones dangereuses font l'objet de travaux de sécurisation : création d'îlots, pose de ralentisseurs, marquages colorés, élargissement des trottoirs et rétrécissement des voies, à hauteur d'environ 100 000 € chaque année. Parmi celles effectuées ou à venir :

- l'aménagement protégé des deux passages piétons devant l'école rue Aristide Briand,



- le passage à une voie au niveau de chaque passage piéton des avenues du Maréchal Leclerc et du Général De Gaulle en 2018,
- l'aménagement de passages protégés route de Bonneville et aux carrefours Brouaz/ Genève, Joroux/ Massenet, Joroux/Annexion.

Engagée dans la prévention auprès des jeunes générations, la Police Municipale assure chaque année la formation de près de 500 élèves de CM2, et intervient deux jours auprès des lycéens de la ville avec d'autres intervenants. Une piste mobile de circulation avec des feux et des stops, permet d'initier les plus jeunes aux bonnes pratiques routières. En lien avec la Police Nationale, elle réprime au quotidien les comportements routiers dangereux.

### ⚙️ Une accessibilité qui fait son chemin

Après 224 000 € investis en 2015, la Ville poursuit son plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Basé sur un diagnostic complet réalisé en 2014, ce plan prévoit 236 points d'intervention. Dans ce cadre,

- 59 bandes d'éveil ont été posées en 2015,
- 20 sites ont bénéficié d'abaissements de trottoirs,
- 20 sites ont vu leurs places de stationnement mises aux normes du stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite, entre décembre 2016 et mai 2017.

Les installations ouvertes au public bénéficient aussi d'un agenda d'accessibilité programmée.

En 2015, 22 parcs, jardins, squares ou places ont été répertoriés ; ils seront aménagés d'ici 2018. Concernant les établissements municipaux recevant du public, 73 bâtiments, dont les groupes scolaires, sont recensés. Ils seront tous « accessibles » d'ici 2020.



### ☑️ CRÉATION DE CANIMASSE

Lancée en 2016, cette opération reconduite chaque année place Libération est un temps fort dédié à la propreté canine, et plus largement à la place du chien en ville. Elle vise à sensibiliser les maîtres et leurs chiens aux bons comportements en milieu urbain, via des ateliers et des démonstrations.

## Et aussi...

- Une **Maison de l'habitat**, avenue Émile Zola, guichet unique des demandeurs de logements sociaux, courant 2018.
- Un **parc à chiens** créé avenue Lucie Aubrac en 2017.
- Un **espace naturel au Brouaz** entériné par le PLU (parc avec des activités liées à la nature en projet).
- Un **éclairage public** : 806 lampadaires remplacés de mars 2014 à fin 2017.
- Un **tri sélectif** en porte à porte mis en place en 2015.
- Des services municipaux réorganisés pour des **demandes d'utilisateurs traitées avec efficacité**.
- Une application gratuite pour Smartphone : **Clic Annemasse**, qui permet notamment d'envoyer des signalements aux services techniques.
- Un réaménagement du **cimetière**.
- Un **nombre de repas aux cantines scolaires** augmenté avec la création de self-services dans les groupes scolaires Camille Claudel et Jean Mermoz.



© Photo Benoist



# Une place primordiale à la Tranquillité Publique

**Si la sécurité est de la compétence de l'État, le Maire veille, par ses pouvoirs de police, au bon ordre, à la sûreté et à la salubrité publique.**

Croissance urbaine régulière, développement des espaces publics et nombreuses animations, contexte sécuritaire national, situation transfrontalière générant une délinquance particulière sont autant d'éléments qui ont conduit la Municipalité à renforcer les effectifs, les moyens et la présence de sa Police Municipale, avec :

- dès 2015, des patrouilles de nuit étendues à la période hivernale ;
- des interventions aléatoires en nocturne et le week-end ;
- le recrutement de deux policiers maîtres-chiens, une première en Haute-Savoie ;

- des policiers municipaux dotés d'une arme à feu en 2017.

Autre moyen de lutte contre la délinquance, la vidéo-protection a été étendue en 2015 à la place Libération et à la plaine de jeux de Romagny. En complément de ce dispositif, 15 nouvelles installations sont prévues sur la ligne du tramway et les espaces très fréquentés du centre-ville, et les policiers municipaux seront prochainement équipés de caméras individuelles.

## UN VOLET PRÉVENTION INDISPENSABLE

Le service Tranquillité Publique mène aussi des actions de prévention auprès des jeunes, des médiations et des interventions en soirée pour résoudre différentes tensions. Des travaux d'intérêt général sont aussi exécutés dans les services municipaux.

Le nouveau Commissariat sera construit à Annemasse et sera opérationnel au printemps 2020.

**263**

jeunes suivis par le service Prévention

**38**

agents au service Tranquillité Publique

**382**

élèves sensibilisés à la sécurité routière en 2016

## PERSPECTIVES

### CRÉATION D'UNE BRIGADE ANTI-INCIVILITÉS



© Istrook - Kijgordi

Opérationnelle dès 2018, elle sera constituée d'agents, en permanence sur l'espace public. Ils seront chargés de lutter contre les incivilités notamment en terme de propreté. Leurs missions iront de la sensibilisation de la population jusqu'à la verbalisation.

### UNE QUALITÉ DE VILLE RENFORCÉE



Le plan propreté d'actions municipales, en œuvre depuis 2015, sera amplifié. Entre actions éducatives et plans de communication, investissements matériels et optimisation de l'organisation des services, l'entretien de la ville au quotidien est une mission majeure.

Pour répondre aux enjeux de déplacements et de réchauffement climatique, Annemasse et son agglomération œuvrent pour un territoire durable, entre développement urbain maîtrisé et nouvelles mobilités.

### ⚙️ La mobilité revisitée

Pour faciliter les déplacements, la Ville avec l'Agglomération conjuguent transports en commun modernes et mobilités douces.

Le Bus à Haut Niveau de Service a été finalisé, avec deux parkings-relais (Altéa en 2018, lycée Jean Monnet en 2017).

Fin 2019, le tramway arrivera rue du Parc et le Léman Express reliera Annemasse au cœur de Genève en 10 minutes.

Un nouveau quartier autour

de la nouvelle gare (nouvelle place, nouveau parking de 500 places) se dessine pour l'arrivée du Léman Express fin 2019.

La Voie Verte, véloroute touristique du Mont Blanc au Léman, ouvrira dès 2018. Elle ira de Bonne à la frontière en passant par la gare d'Annemasse.

### ✅ L'URBANISME REPENSÉ



© Photo Benoist

Partagé avec les citoyens, le nouveau plan d'urbanisme n'a fait l'objet d'aucune opposition, ni recours. Adopté en 2017, il établit de nouvelles règles pour un développement harmonieux.

La maîtrise de la croissance urbaine (entre 250 et 300 logements autorisés par an) est assurée grâce à une zone UC qui permet de protéger les quartiers anciens de maisons individuelles. Le PLU comporte également des prescriptions environnementales et énergétiques.

Des zones agricoles et naturelles ont été créées au Brouaz et au Bois de Rosses. 25 % de logements sociaux sont imposés dans les nouvelles constructions, ainsi que 10% de logements en accession sociale ou maîtrisée.

### ✅ VALORISATION DES BORDS DE L'ARVE

Le talus du Vernand est un espace naturel sensible avec une liaison piétonne. Des visites scolaires y sont organisées.

### ⚙️ Des espaces verts en réseau

Annemasse met en valeur ses espaces de verdure et promeut les déplacements



à pied. Un « maillage » a été conçu entre tous ces espaces ; chaque habitant en est à 5 minutes à pied. Des liaisons piétonnes, fléchées avec une signalétique spécifique, précisent le temps de marche à parcourir. Sur les douze liaisons piétonnes programmées, trois ont été déjà réalisées. A suivre !

### ✅ CHARTE D'UTILISATION ZÉRO PHYTO

La Ville a été précurseur en la matière. Dès 2014, elle s'engageait à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur tous ses espaces verts ; les stades et le cimetière sont également concernés.

## Et aussi...

- Des **véhicules d'autopartage** (CITIZ) mis à disposition en 2016, quartier de la gare et rue de la Gare.
- Aménagement d'un **nouveau square** rue Molière (2019).
- **16 zones** de stationnement aménagées pour les deux roues au centre-ville.
- Un **contrat de performance énergétique** sur six bâtiments municipaux.
- Un **Conseil de développement durable**, nouveau lieu d'engagement citoyen.
- Une **avenue Émile Zola** aménagée avec de nouveaux immeubles et une piste cyclable.
- Un aménagement de la **rue du Brouaz** réalisé en 2016.
- Une **Maison de la Mobilité et du Tourisme** à la place de l'Office du tourisme en 2018.
- Un nombre de **jardins familiaux** sur quatre sites en augmentation : 182 en 2018, plus 35 depuis 2014.
- Une extension du **réseau de chaleur** place de l'Étoile en 2017.
- Un accès au **très haut débit** assuré pour tous en 2020.

**25 %**  
Baisse de la consommation énergétique grâce au CPE

**3**  
bornes doubles de recharges pour véhicules électriques

**20 km**  
kilomètres de pistes cyclables



# Respirez ! Vous êtes au nouveau parc Olympe de Gougues

Ouvert en 2015, le nouveau parc Olympe de Gougues s'ajoute aux espaces de verdure et de respiration en cœur de ville qui sont une priorité pour la Municipalité.

Le plan d'aménagement de cet îlot de verdure, rue du Faucigny, et les différents travaux d'équipement de ce parc ont été réalisés par les services municipaux.

D'une superficie de 2200 m<sup>2</sup> à son ouverture, il a été agrandi en 2016 de près de 1100 m<sup>2</sup>. Outre la plantation du gazon, des arbres fruitiers (pommiers de vieilles variétés), des hortensias et des rosiers anciens ont été plantés. Véritable écran écologique, le parc accueille des nichoirs et des hôtels à insectes que constituent d'anciens cerisiers. Mais pas que... Il héberge aussi la villa Tiberghien. Une propriété cossue, avec écurie, pigeonnier, jardin potager et

basse-cour, qui a été acquise par l'établissement Public Foncier de Haute-Savoie au bénéfice de la Ville d'Annemasse, et que le projet d'aménagement a permis de mettre en valeur.

## UN LIEU PAISIBLE ET SEREIN

Dans ce parc public ouvert tous les jours, même le dimanche, le vivre ensemble occupe tout l'espace, avec une priorité donnée à l'accès aux personnes handicapées. Ainsi, la plaque à l'entrée est écrite en braille et la signalétique est adaptée aux mal-voyants. Les jardins familiaux ne sont pas en reste, avec certains d'entre eux érigés en hauteur, pour être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Lieu de promenade et de rêveries, cet espace de verdure fait également la joie des enfants.

Et pour les curieux de nature et de culture, une Boîte à Lire a été installée au cœur du parc.

Elle permet à tous les citoyens de déposer et d'emprunter librement tous types de livres et d'ouvrages.

## PERSPECTIVES

### LE TRAMWAY

Annemasse-Genève, mode de transport moderne, poursuivra son chemin avec une seconde section allant de la rue du Parc jusqu'à l'entrée du quartier du Perrier-Livron, près du lycée des Glières. Il desservira la place Deffaugt, la place de l'Étoile et la Maison des Sports. Arrivée prévue pour 2022 !



© Polia, Architectes du paysage - 2017

### UN ESPACE VERT PLACE CLÉMENCEAU

Après la Place Libération dans le mandat précédent, c'est la place Clémenceau qui sera aménagée en place « verte ». La réalisation de ce nouvel espace de respiration en cœur de ville débutera d'ici 2020, en concertation avec la population.



© From

**156**  
arbres  
remarquables  
sur la ville

**4,61** ha  
superficie  
d'espaces verts  
protégés

**4000**  
véhicules  
en moins chaque  
jour grâce  
au Tram

# Point d'étape sur les projets du mandat

Le Pôle d'échange multimodal avec une nouvelle gare SNCF, 500 places de parkings, une gare routière, le réaménagement de la place de la gare, une maison de la mobilité et du tourisme, un grand hôtel, la création d'une passerelle et d'un passage souterrain vers Ville-la-Grand et Ambilly

Avenue de la gare restructurée pour l'arrivée du Léman Express

Rue de Romagny redessinée

Création d'un terrain de jeu multisports

Rue du Môle prolongée

Réalisation de logements et d'un centre médical

ZAC Sud-Ouest : création de nouvelles activités tertiaires et de logements le long de l'avenue Emile Zola

Stéphane Hessel : création d'un square urbain

Chablais parc : hôtel, crèche, commerces, complexe cinématographique de 7 salles, square, logements

Arrivée du tramway au Parc Montessuit

Rue du Brouaz sécurisée en lien avec le parc La Fantasia

Valorisation de l'espace naturel « sous colonges »

Création d'un grand espace naturel au Brouaz

Création d'un square sur l'îlot de la Chamarette

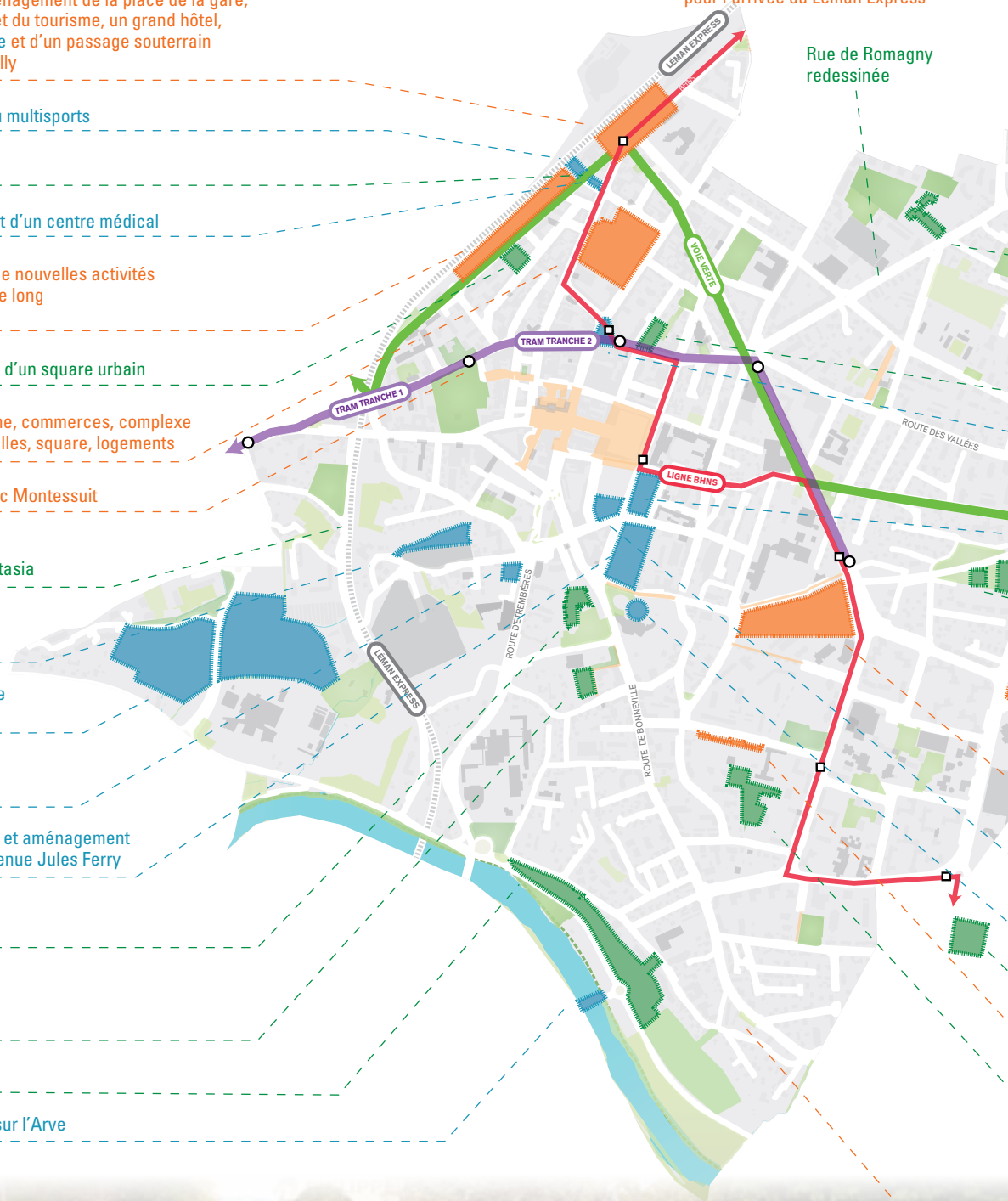
Construction de logements et aménagement des terrains le long de l'avenue Jules Ferry

Rénovation du centre aquatique Château Bleu

Rue du Planet : création d'un square et des jardins familiaux

Parc public du Vernand

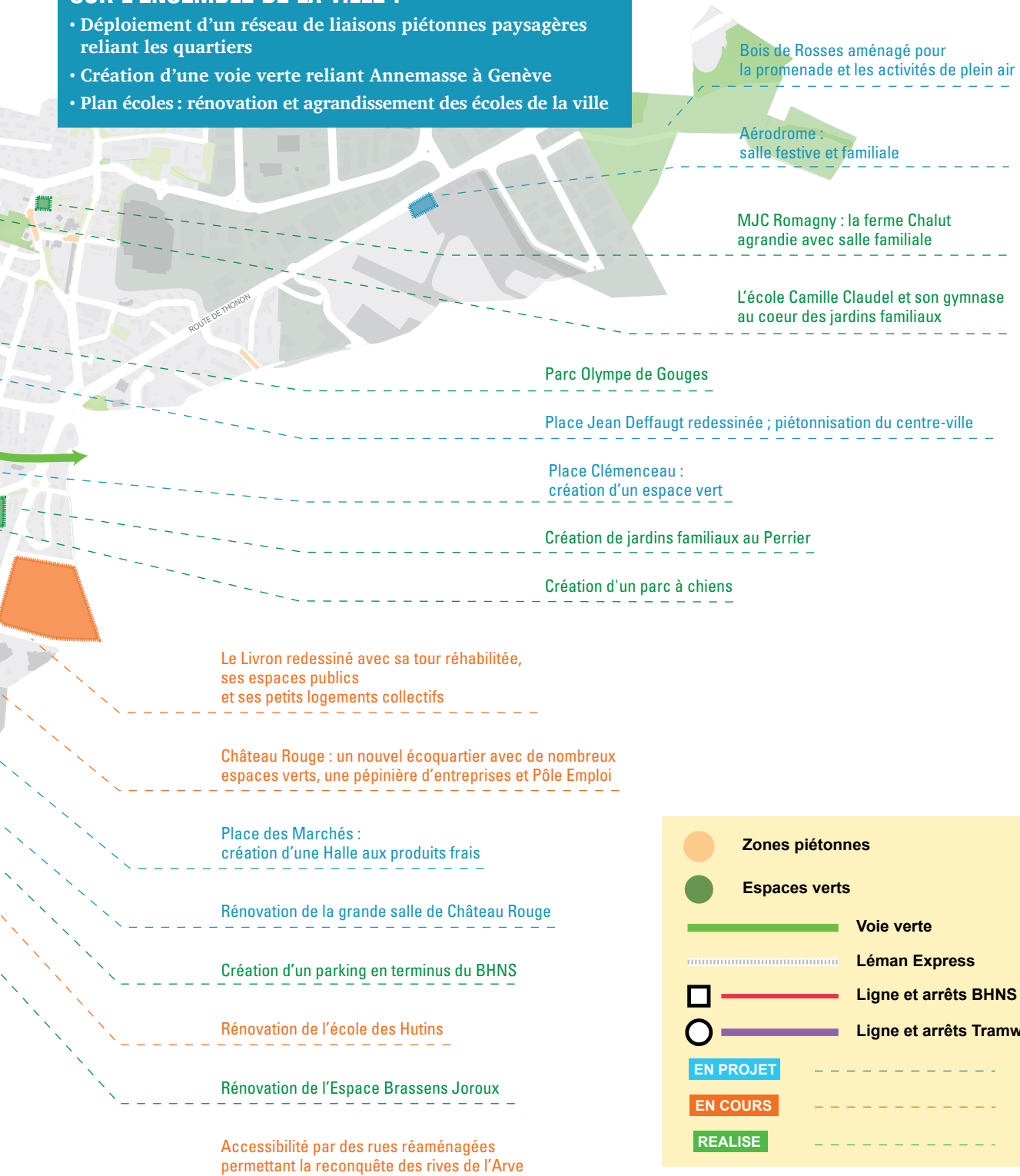
Création d'une passerelle sur l'Arve



# (2014-2020)

## SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE :

- Déploiement d'un réseau de liaisons piétonnes paysagères reliant les quartiers
- Création d'une voie verte reliant Annemasse à Genève
- Plan écoles : rénovation et agrandissement des écoles de la ville



À Annemasse, la cohésion sociale, la solidarité et l'accès à la culture et au sport pour tous ne sont pas de simples déclarations d'intention. Mais des valeurs enracinées au cœur des associations, des clubs et des services municipaux, cultivées au quotidien.

**30**  
forums citoyens

**16**  
rencontres PNF depuis avril 2015

2015/2017 :  
**872** élèves ont participé au parcours citoyen

**OUVERTURE D'UN TROISIÈME LIEU AU PERRIER**

Ce lieu culturel et de rencontres ouvrira fin 2018, au cœur du quartier (ex-brasserie). Il comprendra une bibliothèque, une ludothèque et sera un lieu d'échanges de services entre habitants.

**Rénovation du quartier du Livron**

Engagée en 2016 pour deux ans, la rénovation de ce quartier s'inscrit dans le programme de rénovation urbaine (PRU). La réhabilitation des sept immeubles des bailleurs sociaux est réalisée, et au printemps, trois bâtiments remplaceront la barre Charcot. La copropriété de la Tour plein ciel bénéficie d'un plan de sauvegarde spécifique, pour un montant de travaux de 1,67 millions

d'€ HT. Les espaces extérieurs bénéficient d'aménagements paysagers, avec de nouveaux jeux, des plantations et un cheminement en pente douce. Coût total : 4,5 millions d'€.



© Passagers des Villes

**LA PARTICIPATION CITOYENNE, FIL DIRECTEUR DE L'ACTION MUNICIPALE**



Cinq forums de quartier, qui sont autant de lieux d'échanges et de propositions, ont été créés en 2016. Ils se réunissent plusieurs fois par an. Un Forum propreté a été initié. Un conseil citoyen existe sur le quartier du Perrier. Les rencontres « Parlez-nous franchement » abordent avec les habitants les problèmes du quotidien.

**Maison Nelson Mandela**

Suite à la liquidation judiciaire de l'ex-MJC Sud en 2015, cette structure renoue avec l'animation, via une offre municipale et associative en développement. S'appuyant sur l'engagement de citoyens, elle offre des activités pour les habitants des quartiers Perrier / Livron / Château Rouge. Parmi elles : de l'aide aux devoirs, des animations pour de jeunes enfants, des stages multi-activités pour

les 7-14 ans, des ateliers de parents et des ateliers socio-linguistiques. Un espace de vie sociale sera ouvert en 2018.



**TERRITOIRE COMMERCE ÉQUITABLE**

En 2016, ce label national a été décerné pour deux ans à la Ville pour son action en faveur du commerce équitable.

**Et aussi...**

- Un **nouveau gymnase** à Romagny.
- Un Contrat de ville d'Agglomération adopté en 2015 qui concerne notamment les **quartiers du Perrier, Livron et Château Rouge**, et qui engage plusieurs partenaires sur la cohésion sociale, le cadre de vie et l'emploi.
- Un soutien à la **Monnaie locale « Eco du bon sens »**, qui favorise l'économie de proximité et réduit l'empreinte écologique de l'activité économique.
- Un soutien apporté à l'**agriculture paysanne (AMAP)**, pour encourager les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.
- Adoption de critères clairs et transparents sur l'**attribution des logements sociaux**.
- Une **Maison de santé** pluridisciplinaire au Perrier en 2020.
- Une **nouvelle grande salle de spectacles** de Château-Rouge en 2020.
- Le maintien du **dispositif « Coup de pouce »** dans les écoles en éducation prioritaire, pour les élèves de CP en difficulté scolaire.
- Des **lieux de solidarité** : l'escale, restos du cœur, abri hivernal.
- La réalisation de l'**écoquartier** Château Rouge.
- La création de « **boucles sportives** », parcours santé en milieu urbain, pour 2019.





# Priorité à la jeunesse

**Aider le jeune à devenir un adulte-citoyen par une politique éducative de qualité, et ainsi, faire d'Annemasse la ville où il fait bon naître, grandir et s'ouvrir, c'est la priorité de notre mandat.**

Reflet d'une action municipale au service du bien-être de l'enfant : le Projet Éducatif Territorial (PEDT). En vigueur depuis 2015, il concerne tous les enfants de 0 à 12 ans. Offrant des parcours cohérents sur les temps scolaires et périscolaires, il renforce les conditions de réussite des enfants et assure l'égalité et la transmission des valeurs républicaines.

- Autre façon de leur construire un avenir : les investissements réalisés dans les écoles.
- Un nouveau groupe scolaire Camille Claudel de 17 classes a été ouvert en 2016 (17 millions d'€).
  - Les Hutins bénéficie d'une réhabilitation complète qui va durer quatre ans (11 millions d'€).
  - L'école maternelle de Bois-Livron à la rentrée 2018 aura deux classes et une salle d'activité

supplémentaires (1,2 millions d'€).

- A Mermoz, quatre nouvelles classes et une salle de loisirs sont à l'étude pour la rentrée 2020.

Par ailleurs, un Programme de Réussite Éducative permet d'accompagner les enfants de 2 à 18 ans en difficulté scolaire.

En 2017, a été ouvert une structure d'accueil et d'orientation des jeunes : le J.5. Un lieu d'émancipation citoyenne et d'insertion professionnelle et sociale, libre et gratuit.

## DES INITIATIVES QUI SE MULTIPLIENT

- L'« Atout Jeunes » est destiné aux jeunes de 0 à 17 ans. Il permet d'obtenir des réductions sur les activités des MJC, ainsi que dans les clubs sportifs conventionnés.
- Des ateliers sont proposés aux parents d'enfants de 0 à 3 ans.
- Des aides aux devoirs, des animations extérieures et des stages sont mis en place pendant les vacances scolaires.
- Les MJC développent en cohérence avec la politique jeunesse de la Ville des activités pour les jeunes. Nouveau : les MJC Centre et Romagny ne font désormais qu'une : la MJC Maison pour Tous.

**3650**  
enfants  
scolarisés

**1720**  
atout-jeunes  
délivrés  
en 2016

**150**  
enfants  
en difficulté  
accompagnés

## PERSPECTIVES

### LA PETITE ENFANCE

Avec près de 2 millions d'€ investis chaque année dans l'accueil de la petite enfance, les trois crèches municipales comptent 22 places supplémentaires depuis 2014. En 2020, 26 places de plus en crèche collective seront offertes aux familles annemassiennes.

### UNE MAISON DE LA MEMOIRE

Une partie de l'ancienne prison du Pax, rue de la gare, a récemment été achetée par la Mairie. L'occasion de rouvrir une page d'histoire, dans ce qui fut le siège de l'occupant nazi et où furent emprisonnés des centaines d'enfants, femmes et hommes, juifs ou résistants.



**Ville en mouvement, Annemasse se transforme et ça se voit. Attractive par sa situation et ses animations, dynamique par son économie et ses commerces, elle s'affirme comme la capitale française du Grand Genève.**



## **Un centre-ville commercial facteur de rayonnement**

Le centre-ville d'Annemasse est le plus grand centre commercial du Genevois. La Ville, avec un manager de commerce, le soutient par une politique de développement commercial, d'animations et de communication.

### **UNE VIE ASSOCIATIVE QUI DONNE LE TON**

A Annemasse, ce sont près de 240 associations artistiques, culturelles ou récréatives qui sont répertoriées à la Maison des Associations. Elles sont subventionnées et accompagnées matériellement par un

service municipal dédié. Cette année, un Forum des associations a réuni une soixantaine d'entre elles, leur permettant de dialoguer avec les habitants. S'ajoute une quarantaine de clubs sportifs, rassemblés au sein de l'OMS.

### **FINALISATION DU QUARTIER DE CHABLAIS PARC**

Ce quartier moderne et piétonnier, proche du tram et de la nouvelle gare, sera finalisé fin 2019 avec un complexe cinématographique de 7 salles, 2000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales supplémentaires et un square suspendu.



**FOCUS**



## **Une ville pleine de vie**

**Annemasse est une ville attractive, qui vibre, dont l'animation est de plus en plus étoffée tout au long de l'année.**

La Municipalité offre à tous ses habitants des animations gratuites de qualité, qui attirent bien au-delà de ses murs. Ces événements festifs se déroulent dans une ambiance conviviale et sereine, caractéristique de la ville. Parmi ceux qui rythment les saisons et donnent corps au vivre ensemble :

Le festival Les Musical'été connaît chaque été un succès grandissant, avec près de 2000 personnes en moyenne venant vibrer aux sons des musiques du monde le vendredi ou sur des airs jazzy le samedi.

Chaque Noël, le festival Bonjour l'Hiver émerveille petits et grands avec ses spectacles d'arts de la rue, son marché de Noël et sa patinoire.

Le carnaval, à l'arrivée du printemps fait défiler ses chars endiablés dans les rues de la ville.

Le Festival Friction(S), organisé par le centre culturel Château Rouge, met en scène trois jours de théâtre et musique dans la ville.

Le Festival du Livre Jeunesse, en juin rassemble de très nombreux enfants, autour des livres et de leurs auteurs.

On trouve également le « Festimôm' », festival pour jeune public organisé par la MJC Maison pour Tous, qui propose des spectacles, du cinéma et des ateliers pour tous.

Le Festival de théâtre biennal « Pataf » développe une programmation riche et de qualité, sous l'égide du théâtre du Torrent. Et depuis cet été, un cinéma de plein air gratuit se tient à la tombée de la nuit dans les différents parcs et places.

Sans oublier les animations pour les jeunes qui ont lieu parc Montessuit toute l'année.

**60 790**  
spectateurs à  
Château Rouge  
en 2015

**1077**  
entreprises et  
commerces  
en 2016

**1 million**  
d'entrées  
à Château Bleu  
depuis 2014

# Une juste tarification des services municipaux



La Ville investit pour apporter les meilleures réponses aux besoins des Annemassiens, tout en assurant un accès équitable aux services publics municipaux.

Dans un contexte de population croissante et de montée des exigences, la Ville se doit de proposer des services et équipements supplémentaires dans les domaines du sport, de la culture ou encore de l'éducation, avec, dans sa politique tarifaire, un double objectif : réduire les inégalités sociales et maintenir les recettes.

Cela explique et justifie la refonte de l'ensemble des tarifs des services municipaux opérée en 2017. S'appuyant sur la création de tranches supplémentaires de quotient familial, désormais au nombre de dix, la nouvelle tarification des services sur la base du quotient familial prend mieux en compte



les fortes disparités de revenus sur notre territoire.

Pour autant, si l'on observe les tarifs maximum appliqués aux Annemassiens les plus aisés, ils demeurent toujours très inférieurs aux coûts du service rendu par la Ville. Par exemple un repas scolaire, facturé au maximum 8,50 €, coûte à la Ville en service rendu 15,60 €.



**Entre croissance démographique continue et volonté de réduction des inégalités économiques et sociales, maintenir une qualité de services répondant aux besoins de tous et adaptée aux moyens de chacun impose une gestion des plus rigoureuses.**

## Un budget sous contrôle

La Ville présente une situation financière équilibrée malgré la baisse continue des recettes de fonctionnement. Les



© From

taux d'imposition et d'endettement sont bas, comme l'atteste la taxe habitation qui, en 2015, classait Annemasse 17<sup>e</sup> sur 141 villes de plus de 10 000 habitants. Cette bonne gestion garantit une forte capacité d'investissement à la hauteur du dynamisme de la ville, et ainsi, son attractivité. C'est le sens des efforts demandés une fois aux Annemassiens en 2016. Le maintien de notre santé financière repose aussi sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement, proche de 1,5 % d'augmentation annuelle, hors ouverture de nouveaux services.

## UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Les investissements pour répondre à la croissance de la ville sont planifiés sur le mandat (70 millions d'€ sont programmés). Ce plan intègre les dépenses et les recettes nécessaires, tout en préservant un taux d'endettement raisonnable.

## LA MUTUALISATION DES SERVICES

Elle est engagée depuis 2015 avec les services d'Annemasse Agglo et les autres communes voisines.

L'objectif est de faire mieux, ensemble, dans un effort de rationalisation des moyens consacrés à l'action publique.



## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

### ANNEMASSE, À VIVRE ENSEMBLE : Une signature et une réalité

En 2014 et en 2015, nous nous sommes présentés devant les électeurs sous une double étiquette : « à vivre ensemble », « l'avenir au quotidien ». Le bilan de mi-mandat démontre que nous faisons ce que nous avons promis. Non sans difficultés ou retards parfois pour quelques projets liés à des contraintes techniques ou financières. Mais notre politique est en permanence éclairée par ces deux engagements.

Le « Vivre ensemble » est au cœur de notre action.

Quand on améliore la qualité et le nombre des espaces publics, on donne la possibilité d'être ensemble dans des lieux agréables. Tous les événements gratuits participent de cette même volonté. Encore faut-il que chacun respecte l'autre et l'environnement. Aussi nous renforcerons notre politique de sécurité face à ceux qui, par leur comportement, s'opposent au « Vivre ensemble ».


Quand on donne la priorité à la jeunesse, on privilégie l'accès de tous à la culture, aux sports, aux loisirs. Et l'on est attentif à ce que le coût des activités n'exclut personne. D'où nos tarifications établies en

fonction des revenus. Quand on vient, en complément de l'école, apporter un plus aux élèves qui en ont le plus besoin, on garantit la cohésion sociale. Comme on l'a fait en développant le logement social pour que chacun trouve sa place. L'« avenir au quotidien » c'est cette qualité de vie, et aussi notre capacité à lancer de grands projets d'équipements, à anticiper l'augmentation constante de la population. Avec Annemasse Agglo, l'effort fait pour les transports en commun et les modes doux de déplacement est considérable. Nous devrions en voir les effets positifs des 2019.

La rénovation urbaine, les nouveaux quartiers, les écoles

nouvelles ou agrandies, les espaces verts, sont autant de choix d'investissement d'avenir pour tous. C'est vrai aussi pour les loisirs avec Château Bleu et Château Rouge.

Alors, avec vous, nous voulons poursuivre cette nouvelle histoire d'Annemasse. Toujours mieux répondre aux besoins de tous, pour que chacun se sente bien dans sa ville. Avec tous les « outils » de participation citoyenne mis en place, vous avez votre place pour devenir à nos côtés, acteurs de votre avenir, de l'avenir de votre ville.

 **Annemasse Ensemble.**  
L'Avenir au quotidien  
[contact@annemasse-ensemble.fr](mailto:contact@annemasse-ensemble.fr)

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

### GROUPE AGIR (Annemasse - Groupe Indépendant et Républicain) : QUEL BILAN POUR L'ÉQUIPE SOCIALISTE À LA TÊTE D'ANNEMASSE ?

D'accord ce n'est pas encore l'heure du bilan puisqu'à mi-mandat il reste encore trois ans à tirer avant les nouvelles élections municipales.

De grandes réalisations sont en cours, c'est vrai. Mais elles le sont surtout à l'échelle de l'agglomération et de la région. Que ce soit le CEVA, ou le tram. Même si la ville a mis son grain de sel, la machine aurait tourné sans elle. Idem pour la rénovation urbaine. C'est un programme national à coup de milliards dont on n'est d'ailleurs absolument pas sûr de l'efficacité.

Le centre-ville, la sécurité, le commerce, les personnes âgées, tout cela irait pour le mieux dans le meilleur des mondes, si on se reporte aux

déclarations municipales. Illusion.

Illusion aussi de la prétendue maîtrise des dépenses qui se trouve bien plus dans les discours d'autosatisfaction annuels de la municipalité que dans la réalité.

La réalité est que l'augmentation des dépenses dépasse celle de l'inflation. Projetez la courbe sur 10 ou 20 ans, et vous prendrez peur. La conséquence est que vos impôts n'ont cessé d'augmenter et continueront d'augmenter. Le taux de la taxe d'habitation a progressé de 58,44 % entre 2000 et 2014 alors que dans d'autres communes similaires la moyenne est de 26,66 %.

Et elle sera bientôt supprimée, ce qui imposera aux communes un régime encore plus sec.

*Jean-Pierre Benoist, Sylvain Bogeat, Caroline Duret-Nasr, Maxime Gaconnet, Pascale Mayca*

 **Écrivez-nous à**  
[voselus.annemasse@gmail.com](mailto:voselus.annemasse@gmail.com)

### ANNEMASSE POUR TOUS :

Texte non parvenu.

### ANNEMASSE BLEUE MARINE :

Texte non parvenu.

### GILLES RIGAUD

Texte non parvenu.